



# RENSEIGNEMENTS SUR les fonds distincts



Des placements spécialement conçus pour **vous protéger**

COMPREND DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA POLICE



# Table des matières

Les polices de fonds distincts et vous .....	3	Sélectionnez les fonds qui vous conviennent.....	8
Avantages des polices de fonds distincts de la Canada-Vie <sup>MC</sup>		Solutions de fonds de fonds	
Choisissez une garantie.....	7	■ Fonds de répartition de l'actif de la Canada-Vie	
■ Police avec garantie de 75/75		■ Fonds de répartition axés sur le revenu de la Canada-Vie	
■ Police avec garantie de 75/100		■ Solutions de fonds gérées	
■ Police avec garantie de 100/100		– Solutions de fonds gérées par l'équipe principale	
Ajoutez des options .....	7	– Solutions de fonds gérées par des partenaires	
■ Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance		Fonds individuels	
■ Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès		■ Fonds de trésorerie et équivalents	
■ Option de garantie de revenu viager		■ Fonds à revenu fixe	
		■ Fonds équilibrés	
		■ Fonds d'actions canadiennes	
		■ Fonds spécialisés canadiens	
		■ Fonds d'actions étrangères	
		■ Fonds d'actions étrangères spécialisés	
		Renseignements sur les gestionnaires de placements	
		■ Processus de sélection et d'examen des activités des gestionnaires de placements	
		■ Gestionnaires de placements	
		Tableau sur les styles de placement .....	29
		■ Fonds d'actions canadiennes	
		Matrice de corrélation des fonds distincts de la Canada-Vie – 30 avril 2013 .....	30
		Glossaire .....	32

# Les polices de fonds distincts **et vous**

Atteignez vos objectifs avec des placements taillés sur mesure pour vous protéger

Deux éléments sont indispensables pour personnaliser un programme d'investissement en fonction de vos besoins : diversité et souplesse.

**DIVERSITÉ** : Un élément incontournable dans la gestion du risque

Répartir vos placements entre diverses catégories d'actif vous permet de réduire le risque prévu et de maintenir les rendements attendus. La diversification constitue l'un des principes directeurs de la gamme de fonds distincts de la Canada-Vie. Vous avez la possibilité de créer un programme d'investissement équilibré avec des fonds gérés par quelques-unes des sociétés de gestion de placements les plus réputées au monde.

**SOUPLESSE** : Combiner les bons fonds avec les bonnes garanties

De concert avec votre conseiller, vous pouvez choisir les placements et les garanties les plus susceptibles de vous aider à réaliser vos objectifs financiers. Pour vous aider à choisir le bon montant de protection assortie à votre police de fonds distincts, la Canada-Vie offre trois niveaux de garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès :

- Police avec garantie de 75/75
- Police avec garantie de 75/100
- Police avec garantie de 100/100

## Protection de votre patrimoine et de votre succession

### Avantages des polices de fonds distincts

Les polices de fonds distincts sont des polices d'assurance-vie avec les avantages que cela comporte. Elles peuvent donc vous aider à :

**Protéger votre confidentialité.** Les actifs de la police peuvent être remis directement à vos bénéficiaires désignés, sans être inclus dans votre succession.

**Protéger l'héritage que vous laissez à votre famille.**

Lorsque vous nommez un bénéficiaire, ces actifs peuvent contourner votre succession; vous évitez ainsi les coûts et les délais associés à l'homologation ou à la vérification de testament.

**Protéger éventuellement vos actifs contre les créanciers.**

Cela pourrait s'avérer particulièrement utile si vous êtes propriétaire d'une entreprise.<sup>1</sup>

**Protéger votre capital.** Ces polices garantissent 75 pour cent ou, si vous le souhaitez, 100 pour cent du capital, à l'échéance de la police ou au décès.

**Obtenir un revenu garanti à vie.** Certaines polices vous permettent de choisir de toucher un revenu garanti<sup>2</sup> à vie.

**Protéger vos gains.** Avec les options de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance ou au décès, vos montants garantis peuvent être rehaussés si la valeur de la police augmente.

<sup>1</sup> La protection contre les créanciers est tributaire des décisions des tribunaux et des lois applicables, lesquelles peuvent changer et varier d'une province à l'autre; elle ne peut jamais être garantie. Il convient de consulter votre avocat/notaire pour obtenir davantage de précisions sur la possibilité de protection contre les créanciers pour votre situation en particulier.

<sup>2</sup> La garantie de revenu viager offre un montant de revenu viager qui ne diminuera pas si aucun retrait excédentaire n'est effectué.

# 3

## Avantages des polices de fonds distincts de la Canada-Vie

Personnalisez votre police de fonds distincts de la Canada-Vie en trois étapes faciles :



**ÉTAPE 1 :** **Choisissez une garantie** – Vous pouvez choisir l'un des trois niveaux de garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès.

**ÉTAPE 2 :** **Ajoutez des options** – Les options de revalorisation des garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès ainsi que la garantie de revenu viager peuvent être ajoutées à votre police.

**ÉTAPE 3 :** **Sélectionnez les fonds qui vous conviennent** – Choisissez parmi une variété de solutions de fonds gérées ou de fonds individuels pour créer un portefeuille de placement personnalisé qui répond à vos besoins.

<b>Trois niveaux de garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès<sup>3</sup></b>	<b>Garantie de 75/75</b>	Garantie de 75 pour cent applicable à l'échéance et garantie de 75 pour cent applicable à la prestation de décès <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vous êtes assuré de toucher 75 pour cent de toutes les primes affectées à la police* :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la date de la garantie applicable à l'échéance</li> <li>- À la date de réception de l'avis de décès du dernier rentier</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Garantie de 75/100</b>	Garantie de 75 pour cent applicable à l'échéance et garantie de 100 pour cent applicable à la prestation de décès <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>À la date de la garantie applicable à l'échéance</b> : 75 pour cent des primes affectées à la police*.</li> <li>■ <b>À la date de réception de l'avis de décès du dernier rentier</b> : 100 pour cent des primes affectées à la police sont garanties. Les primes versées à l'égard de la police alors que le plus jeune rentier est âgé de 80 ans ou plus sont assujetties à une garantie applicable à la prestation de décès échelonnée.</li> </ul>
	<b>Garantie de 100/100</b>	Garantie de 100 pour cent applicable à l'échéance et garantie de 100 pour cent applicable à la prestation de décès <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>À la date de la garantie applicable à l'échéance</b> : 100 pour cent des primes affectées à la police depuis au moins 15 ans et 75 pour cent des primes affectées à la police depuis moins de 15 ans*.</li> <li>■ <b>À la date de l'avis de décès du dernier rentier</b> : 100 pour cent des primes affectées à la police* sont garanties. Les primes versées à l'égard de la police alors que le plus jeune rentier est âgé de 80 ans ou plus sont assujetties à une garantie applicable à la prestation de décès échelonnée.</li> </ul>
<b>Revalorisations annuelles automatiques</b> Tirez parti des rendements dégagés par les marchés boursiers en vous prévalant des options de revalorisation annuelle automatique. Les options de revalorisation des garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès vous permettent de cristalliser les gains réalisés et de les protéger durant les replis boursiers.	<b>Garantie de 100/100</b>	<b>Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La valeur de la garantie applicable à l'échéance augmente une fois par année, si la valeur marchande de la police est supérieure au montant de la garantie applicable à l'échéance.</li> <li>■ Les revalorisations ont lieu à chaque anniversaire de la date d'affectation de la première prime jusqu'au dernier anniversaire qui est antérieur de 15 ans à la date de la garantie applicable à l'échéance.</li> <li>■ Des frais additionnels s'appliquent.</li> </ul>
	<b>Garantie de 75/100</b>  <b>Garantie de 100/100</b>	<b>Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La valeur de la garantie applicable à la prestation de décès augmente une fois par année, si la valeur marchande de la police est supérieure au montant de la garantie applicable à la prestation de décès.</li> <li>■ Les revalorisations ont lieu à chaque anniversaire de la date d'affectation de la première prime jusqu'au dernier anniversaire survenant avant le 70<sup>e</sup> anniversaire du plus jeune rentier.</li> <li>■ Des frais additionnels s'appliquent.</li> </ul>



<p><b>Option de garantie de revenu viager</b></p>	<p><b>Garantie de 75/75</b></p> <p><b>Garantie de 75/100</b></p>	<p>Grâce à la garantie de revenu viager, vous serez en mesure de planifier votre revenu de retraite ou de commencer à le recevoir en connaissant le montant du revenu viager que vous recevrez annuellement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'option de garantie de revenu viager est offerte aux clients d'au moins 50 ans et peut être ajoutée aux polices avec garantie de 75/75 ou de 75/100.</li> <li>■ Les caractéristiques relatives à cette option peuvent augmenter le montant de votre revenu viager annuel garanti, mais elles ne le diminueront jamais pour autant que vos retraits annuels ne dépassent pas ce montant.</li> <li>■ Il est possible de toucher un revenu immédiatement ou de reporter les retraits.</li> <li>■ En choisissant le revenu viager conjoint, vous et votre conjoint pouvez recevoir un revenu garanti à vie.</li> </ul> <p>À noter : L'option de garantie de revenu viager n'est pas offerte selon les options de taux des séries privilégiées 1 et 2.</p>
<p><b>Options de taux pour les clients aisés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Série privilégiée 1</li> <li>• Série privilégiée 2</li> </ul>	<p><b>Garantie de 75/75</b></p> <p><b>Garantie de 75/100</b></p> <p><b>Garantie de 100/100</b></p>	<p>À noter : Les caractéristiques et les montants minimaux indiqués dans ce document ne sont pas tous offerts aux termes des options de taux de la série privilégiée. Veuillez vous reporter à la <i>Notice explicative des fonds distincts de la Canada-Vie - incluant la série privilégiée 1 (F46-7136)</i> et à la <i>Notice explicative des fonds distincts de la Canada-Vie, série privilégiée 2 (F46-8421)</i> pour obtenir de plus amples renseignements.</p>
<p><b>Prélèvement automatique sur le compte (PAC)</b></p>	<p>Vous pouvez vous constituer un portefeuille de placements en versant une cotisation régulière au moyen d'une entente de paiement par prélèvement automatique sur le compte, aux termes de laquelle un certain montant est automatiquement retiré de votre compte bancaire et transféré à votre police.</p> <p>Vous pouvez choisir la fréquence de vos cotisations : hebdomadaire, toutes les deux semaines, bimensuelle, mensuelle, bimestrielle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.</p>	
<p><b>Fonds et gestionnaires de placements multiples</b></p>	<p>Puisque nous offrons l'une des plus vastes gammes de fonds dans l'industrie de l'assurance, vous pouvez choisir parmi les meilleurs gestionnaires de placements au monde.</p>	
<p><b>Fonds spécialisés</b></p>	<p>Les fonds spécialisés, tels que les fonds de ressources naturelles et les fonds immobiliers canadiens, rehaussent le degré de diversification de votre portefeuille et peuvent contribuer à en réduire le risque lorsqu'ils sont utilisés conjointement avec d'autres placements.</p>	
<p><b>Solutions de fonds de fonds</b></p>	<p>Les solutions de fonds de fonds de la Canada-Vie utilisent conjointement plusieurs fonds pour créer une variété de portefeuilles qui conviennent à différents niveaux de tolérance au risque. Vous pouvez choisir les fonds d'un même gestionnaire de placements ou des solutions faisant appel à des fonds gérés par plusieurs gestionnaires de placements.</p>	
<p><b>Relevés semestriels</b></p>	<p>Des rapports détaillés vous permettent de suivre le rendement des placements que renferme votre police de fonds distincts.</p>	

\* Diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.

<sup>3</sup> Les caractéristiques et les garanties varient selon la police et l'âge du rentier; certaines restrictions s'appliquent. Les garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès sont diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.



## NOTES SUR LES POLICES DE FONDS DISTINCTS

- Les caractéristiques et les garanties varient selon la police et l'âge du rentier. Certaines restrictions s'appliquent. Les garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès sont diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.
- La protection contre les créanciers est tributaire des décisions des tribunaux et des lois applicables, lesquelles peuvent changer et varier d'une province à l'autre. Elle ne peut jamais être garantie. Il convient de consulter un avocat pour en apprendre davantage sur la possibilité de protection contre les créanciers pour votre situation en particulier.
- Les primes versées à l'égard de polices avec garanties de 75/100 et de 100/100 alors que le plus jeune rentier est âgé de 80 ans ou plus sont assujetties à une garantie applicable à la prestation de décès échelonnée.
- Des frais d'opérations à court terme peuvent s'appliquer si une prime fait l'objet d'un retrait ou d'une substitution dans les 90 jours suivant son affectation à un fonds distinct.
- La garantie de revenu viager offre un montant de revenu viager qui ne diminuera pas si aucun retrait excédentaire n'est effectué.

Veillez vous reporter à la *Notice explicative des fonds distincts de la Canada-Vie* pour obtenir plus de précisions.





## ÉTAPE 1 : Choisissez une **garantie**

Le tableau qui suit donne un aperçu des différences entre les trois options de garantie. Vous avez toute la souplesse voulue pour choisir la garantie qui convient au niveau de protection que vous désirez.

Garanties	Garantie de 75/75	Garantie de 75/100	Garantie de 100/100
<b>Garantie applicable à l'échéance</b>	75 pour cent	75 pour cent	100 pour cent
	Les polices de fonds distincts de la Canada-Vie procurent une garantie qui peut vous offrir une certaine sécurité en périodes d'instabilité des marchés.		
<b>Garantie applicable à la prestation de décès</b>	75 pour cent	100 pour cent	100 pour cent
	Les polices de fonds distincts de la Canada-Vie procurent une garantie en cas de décès du dernier rentier.		



## ÉTAPE 2 : Ajoutez des **options**

Il est possible de personnaliser davantage votre police de fonds distincts en ajoutant l'une des caractéristiques de protection suivantes.

Caractéristiques facultatives	Description	Offertes à l'égard des polices
<b>Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisations annuelles automatiques de la garantie applicable à l'échéance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec garantie de 100/100</li> </ul>
<b>Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisations annuelles automatiques de la garantie applicable à la prestation de décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec garantie de 75/100</li> <li>Avec garantie de 100/100</li> </ul>
<b>Garantie de revenu viager</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Option garantissant un revenu à vie et offrant des caractéristiques qui peuvent faire augmenter le montant des versements de revenu futurs. Elle convient aux préretraités et aux retraités qui désirent planifier leur revenu de retraite</li> <li>Choix du revenu viager individuel ou du revenu viager conjoint</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec garantie de 75/75</li> <li>Avec garantie de 75/100</li> </ul>
<b>Rééquilibrage automatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rajustement automatique de la composition de l'actif sur une base trimestrielle, semestrielle ou annuelle</li> <li>Choix du point de rééquilibrage de votre portefeuille, qui doit se situer dans une fourchette de deux à dix pour cent par rapport à la répartition de l'actif initiale</li> <li>Offert à l'égard de tous les fonds distincts, à l'exception du Fonds immobilier (CIGWL)</li> <li>Service offert sans frais additionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec garantie de 75/75</li> <li>Avec garantie de 75/100</li> <li>Avec garantie de 100/100</li> </ul>



Les options de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance et de la garantie applicable à la prestation de décès doivent être choisies au moment où la première prime est affectée à la police. L'option de garantie de revenu viager peut être choisie au moment où la première prime est versée à la police ou plus tard, et elle ne peut pas être ajoutée à tous les types de police. Des frais additionnels s'appliquent à chacune des options. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative des fonds distincts de la Canada-Vie* pour obtenir plus de précisions.



### ÉTAPE 3 :

## Sélectionnez les fonds qui vous conviennent

Les polices de fonds distincts de la Canada-Vie vous permettent de faire une sélection parmi de nombreux fonds, peu importe le niveau de garantie que vous choisissez. Si vous ajoutez l'option de garantie de revenu viager, un choix de 28 fonds distincts admissibles s'offre à vous.

△ Fonds offerts au titre de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF</b>					
<b>Fonds de répartition prudent</b> △	S626	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de fournir un revenu en intérêts et la possibilité d'une plus-value en capital en investissant dans des unités de fonds distincts à revenu fixe canadiens de la Canada-Vie et, dans une moindre mesure, dans ses fonds distincts en actions.  Voici la composition approximative du portefeuille : <ul style="list-style-type: none"><li>■ 20 à 40 pour cent en actions</li><li>■ 60 à 80 pour cent en titres à revenu fixe</li></ul>
<b>Fonds de répartition modéré</b> △	S627	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts canadiens à revenu fixe de la Canada-Vie, et le fonds comprend une part importante de placements dans ses fonds distincts en actions.  Voici la composition approximative du portefeuille : <ul style="list-style-type: none"><li>■ 30 à 60 pour cent en actions</li><li>■ 40 à 70 pour cent en titres à revenu fixe</li></ul>
<b>Fonds de répartition équilibré</b> △	S628	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions de la Canada-Vie, et le fonds comprend une part importante de placements dans ses fonds distincts en titres à revenu fixe.  Voici la composition approximative du portefeuille : <ul style="list-style-type: none"><li>■ 50 à 75 pour cent en actions</li><li>■ 25 à 50 pour cent en titres à revenu fixe</li></ul>

# 8



Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF (suite)</b>					
<b>Fonds de répartition accéléré</b>	S629	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions de la Canada-Vie et, dans une moindre mesure, dans ses fonds distincts en titres à revenu fixe. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 70 à 90 pour cent en actions ■ 10 à 30 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Fonds de répartition énergétique</b>	S630	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions de la Canada-Vie. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 90 à 100 pour cent en actions ■ 0 à 10 pour cent en titres à revenu fixe
<b>FONDS DE RÉPARTITION AXÉS SUR LE REVENU</b>					
<b>Axé sur le revenu</b> △	S631	Gestionnaires de placements multiples	Répartition axée sur le revenu	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de fournir un revenu en intérêts, ainsi qu'une possibilité de plus-value du capital en investissant dans des unités de fonds distincts à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, dans des unités de fonds distincts en actions. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 10 à 30 pour cent en actions ■ 70 à 90 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Croissance du revenu</b> △	S632	Gestionnaires de placements multiples	Répartition axée sur le revenu	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts à revenu fixe, et le fonds comprend une part importante de placements dans des unités de fonds distincts en actions. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 25 à 45 pour cent en actions ■ 55 à 75 pour cent en titres à revenu fixe

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS DE RÉPARTITION AXÉS SUR LE REVENU (suite)</b>					
<b>Croissance du revenu Plus</b> △	S633	Gestionnaires de placements multiples	Répartition axée sur le revenu	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions et à revenu fixe.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 40 à 60 pour cent en actions ■ 40 à 60 pour cent en titres à revenu fixe
<b>SOLUTIONS DE FONDS GÉRÉES</b>					
<b>Solutions gérées par l'équipe principale</b>					
<b>Croissance prudent géré par l'équipe principale</b> △	S803	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité d'une plus-value en capital en investissant principalement dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 30 pour cent en actions ■ 70 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Modéré géré par l'équipe principale</b> △	S804	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 40 pour cent en actions ■ 60 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Croissance modéré Plus géré par l'équipe principale</b> △	S805	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 50 pour cent en actions ■ 50 pour cent en titres à revenu fixe

10

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>Solutions gérées par l'équipe principale (suite)</b>					
<b>Équilibré géré par l'équipe principale</b> △	S801	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 60 pour cent en actions ■ 40 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Croissance équilibré Plus géré par l'équipe principale</b> △	S802	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est de procurer une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des unités de fonds d'actions canadiennes et étrangères et, dans une moindre mesure, dans des fonds canadiens à revenu fixe.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 70 pour cent en actions ■ 30 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Solutions gérées par des partenaires</b>					
<b>Revenu modéré Fidelity</b> △	S808	Fidelity	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité d'une plus-value en capital en investissant dans des unités de fonds gérés par Fidelity. Le fonds investit principalement dans des fonds à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des unités de fonds d'actions canadiennes et étrangères.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 35 pour cent en actions ■ 65 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Croissance modéré Plus Fidelity</b> △	S807	Fidelity	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Fidelity.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 50 pour cent en actions ■ 50 pour cent en titres à revenu fixe



Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>Solutions gérées par des partenaires (suite)</b>					
Équilibré Fidelity △	S806	Fidelity	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	<p>L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Fidelity.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 60 pour cent en actions</li> <li>■ 40 pour cent en titres à revenu fixe</li> </ul>
Revenu modéré Franklin Templeton △	S811	Franklin Templeton	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	<p>L'objectif de ce fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité d'une plus-value en capital en investissant dans des unités de fonds gérés par Placements Franklin Templeton. Le fonds investit principalement dans des fonds à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 35 pour cent en actions</li> <li>■ 65 pour cent en titres à revenu fixe</li> </ul>
Croissance modéré Franklin Templeton △	S810	Franklin Templeton	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	<p>L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Placements Franklin Templeton.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 45 pour cent en actions</li> <li>■ 55 pour cent en titres à revenu fixe</li> </ul>
Revenu équilibré Franklin Templeton △	S809	Franklin Templeton	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	<p>L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds en actions canadiennes et étrangères gérés par Placements Franklin Templeton.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 55 pour cent en actions</li> <li>■ 45 pour cent en titres à revenu fixe</li> </ul>

# 12

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>Solutions gérées par des partenaires (suite)</b>					
<b>Revenu équilibré CI</b> △	S800	CI	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Placements CI.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 55 pour cent en actions ■ 45 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Revenu modéré Mackenzie</b> △	S815	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité d'une plus-value en capital en investissant dans des unités de fonds gérés par la Corporation Financière Mackenzie. Le fonds investit principalement dans des fonds à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 35 pour cent en actions ■ 65 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Croissance modéré Mackenzie</b> △	S814	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par la Corporation Financière Mackenzie.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 45 pour cent en actions ■ 55 pour cent en titres à revenu fixe
<b>Revenu équilibré Mackenzie</b> △	S813	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par la Corporation Financière Mackenzie.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 55 pour cent en actions ■ 45 pour cent en titres à revenu fixe

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>Solutions gérées par des partenaires (suite)</b>					
Équilibré Mackenzie △	S812	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif de ce fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par la Corporation Financière Mackenzie.  Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 60 pour cent en actions ■ 40 pour cent titres à revenu fixe
<b>FONDS DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS</b>					
Marché monétaire △	S029	Portico	Fonds de trésorerie et équivalents	Sans objet	Le fonds vise à procurer un revenu en intérêts en investissant principalement dans des placements du marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de premier ordre et des titres de créance à court terme émis par l'État.
Marché monétaire Fonds pour le rééquilibrage	S029 (R)	Portico	Fonds de trésorerie et équivalents	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le fonds est offert uniquement lorsque l'option de rééquilibrage automatique est sélectionnée</li> <li>■ Les primes sont automatiquement affectées aux fonds distincts choisis aux fins du rééquilibrage</li> <li>■ Le fonds vise à procurer un revenu en intérêts en investissant principalement dans des placements du marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de premier ordre et des titres de créance à court terme émis par l'État</li> </ul>
<b>FONDS À REVENU FIXE</b>					
Obligations d'État	S167	Portico	Revenu fixe	Sans objet	L'objectif de ce fonds est de fournir un revenu en intérêts et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements canadiens.
Revenu fixe	S019	Portico	Revenu fixe	Sans objet	L'objectif de ce fonds est d'assurer un revenu en intérêts et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens, y compris des titres d'État et des titres de sociétés productifs de revenus.
Obligations internationales	S036	CLI	Revenu fixe	Sans objet	L'objectif de ce fonds est d'assurer un revenu en intérêts et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens, y compris des obligations d'État libellées en devises étrangères et des titres de sociétés productifs de revenus.

14

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS À REVENU FIXE (suite)</b>					
Occasions de revenu Δ	S354	Portico	Revenu fixe	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes.
Indiciel d'obligations canadiennes	S079	GPTD	Revenu fixe	Sans objet	Ce fonds distinct investit dans le Fonds indiciel d'obligations canadiennes Émeraude (TD). L'objectif du fonds sous-jacent est de reproduire le rendement de l'indice obligataire universel Scotia capitaux (l'indice universel). Le portefeuille du fonds est investi principalement dans un éventail d'obligations qui font partie de l'indice universel. Ces obligations sont choisies et pondérées mathématiquement de façon à reproduire approximativement le rendement total et les facteurs de risque reliés à l'indice universel, sous réserve des restrictions de placement du fonds.
Obligations à court terme	SF816	Portico	Revenu fixe	Sans objet	Ce fonds cherche à procurer un niveau de revenu équivalent à celui des titres à revenu fixe à court terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe à court terme de premier ordre émis par les gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux du Canada, ou par des sociétés canadiennes.
Obligations à long terme	SF818	Portico	Revenu fixe	Sans objet	Ce fonds souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens émis par des gouvernements et des sociétés, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.
Obligations à rendement réel	SF820	Portico	Revenu fixe	Sans objet	Ce fonds cherche à procurer aux investisseurs un revenu en intérêts stable, tout en permettant de couvrir le risque que représente l'inflation à l'endroit des fonds d'obligations. Il cherchera à atteindre cet objectif en investissant principalement dans des obligations à rendement réel dont le coupon et le capital sont indexés en fonction de l'inflation.
Obligations de sociétés	SF817	Portico	Revenu fixe	Sans objet	Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens émis par des sociétés, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.

15

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS À REVENU FIXE (suite)</b>					
Obligations nord-américaines à rendement élevé	SF819	Putnam	Revenu fixe	Sans objet	Ce fonds cherche à obtenir un revenu supérieur à la moyenne et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé émis par des sociétés.
<b>FONDS ÉQUILIBRÉS</b>					
Croissance et à revenu canadien	S249	AGF	Équilibré	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré canadien (AGF). L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un rendement total à long terme élevé provenant à la fois de la croissance du capital à long terme et du revenu courant, moyennant un degré de risque modéré. Il souscrit surtout des actions ordinaires et des actions privilégiées de sociétés canadiennes, des obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, des obligations de sociétés de premier ordre, ainsi que des effets du marché monétaire.
Équilibré	S054	Invesco	Équilibré	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance du revenu Trimark. Le fonds sous-jacent cherche à générer une croissance du capital et un revenu à long terme. Il investit surtout dans des titres de participation canadiens, des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens, tant de gouvernements que de sociétés, ainsi que des titres de participation et des titres à revenu fixe étrangers.
Équilibré △	S104	Bissett	Équilibré	CAPR	Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré canadien Bissett. L'objectif du fonds sous-jacent est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la plus-value du capital à long terme, en investissant principalement dans un portefeuille de Fonds Bissett pour atteindre l'équilibre entre les placements en revenu fixe et les placements en actions.
Harbour croissance et revenu	S190	CI	Équilibré	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance et de revenu Harbour (CI). L'objectif du fonds sous-jacent est de réaliser un rendement total à long terme au moyen d'un équilibre prudent entre le revenu et la plus-value du capital. Il investit principalement dans des actions et des titres apparentés à des actions de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation et des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements canadiens. La proportion de l'actif du fonds pouvant être affectée à la souscription d'actions et de titres à revenu fixe peut varier selon la conjoncture boursière.

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager



Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS ÉQUILIBRÉS (suite)</b>					
Répartition d'actifs canadiens	S191	Fidelity	Équilibré	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de répartition d'actifs canadiens (Fidelity). Le fonds sous-jacent vise à réaliser un rendement total élevé sur les placements en utilisant une approche axée sur la répartition de l'actif. Il investit principalement dans une combinaison de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire canadiens.
Gestion des placements △	S035	Laketon	Équilibré	Mixte	Ce fonds a pour objectif de réaliser un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes et étrangères.
Équilibré △	S208	Greystone	Équilibré	Croissance	L'objectif de ce fonds est de préserver la valeur des placements initiaux, de valoriser le capital et de produire un revenu. Greystone a recours à un style de placement axé sur la croissance pour gérer la part en actions de ce fonds.
Mondial équilibré	S513	Mackenzie	Équilibré mondial	CAPR	L'objectif de ce fonds sous-jacent est d'assurer la croissance du capital à long terme grâce à un équilibre prudent entre le revenu courant et la possibilité d'une plus-value en capital. Ce fonds investit principalement dans des actions étrangères et des titres de participation à revenu fixe, et conservera généralement une répartition équilibrée à l'égard de ceux-ci en apportant des changements graduels au fil du temps.
Équilibré canadien grandes capitalisations △	S519	Mackenzie	Équilibré	Croissance	L'objectif de ce fonds est de réaliser une croissance à long terme en investissant principalement dans une combinaison d'actions ordinaires, d'obligations et de débentures canadiennes afin de constituer un portefeuille de placement diversifié.
Équilibré toutes capitalisations canadiennes	S520	Mackenzie	Équilibré	Valeur	Ce fonds procure une croissance du capital à long terme et du revenu en investissant principalement dans un portefeuille équilibré bien diversifié d'actions, de titres à revenu fixe et de titres du marché monétaire canadiens.
Revenu	S521	Mackenzie	Équilibré	Valeur	Le fonds investit principalement dans des obligations canadiennes, y compris des titres de créances d'État, des obligations de sociétés, des débentures et des bons du Trésor.
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>					
Actions canadiennes	S052	Invesco	Actions canadiennes	Valeur	Ce fonds distinct investit dans le Fonds canadien Trimark. Le fonds sous-jacent cherche à fournir une forte croissance du capital et un niveau élevé de fiabilité à long terme, en investissant principalement dans des actions ordinaires d'entreprises canadiennes.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)</b>					
Croissance canadienne	S289	Invesco	Actions canadiennes	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds AIM catégorie excellence canadienne. Le fonds sous-jacent cherche à procurer une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes à faible, à moyenne et à grande capitalisation offrant un potentiel de croissance.
Actions canadiennes	S103	Bissett	Actions canadiennes	CAPR	Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions canadiennes Bissett. L'objectif du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation.
Actions à petite capitalisation	S105	Bissett	Actions canadiennes	CAPR	Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions à petite capitalisation Bissett. L'objectif du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation.
Canadien Harbour	S175	CI	Actions canadiennes	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Harbour CI. L'objectif du fonds sous-jacent est de maximiser la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des actions et des titres apparentés à des actions de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation et de qualité supérieure qui, de l'avis du conseiller en valeurs, ont un bon potentiel de croissance future.
Canada-Vie Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>	S176	Fidelity	Actions canadiennes	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> . Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes.
Canadien de sociétés à moyenne capitalisation	S346	GIGWL	Actions canadiennes	Croissance	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à petite et à moyenne capitalisation.
Haut revenu de dividendes	S039	Laketon	Actions canadiennes	Valeur	L'objectif de ce fonds est de fournir un revenu de dividendes ainsi qu'une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Actions canadiennes	S009	Laketon	Actions canadiennes	Croissance	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)</b>					
Actions de valeur canadiennes	S347	Laketon	Actions canadiennes	Valeur	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Dividendes	S189	Gestion des capitaux London	Actions canadiennes	Valeur	Ce fonds a comme objectif de fournir un revenu de dividendes ainsi qu'une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Actions canadiennes	S285	Gestion des capitaux London	Actions canadiennes	CAPR	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Actions de croissance canadiennes	S102	Mackenzie	Actions canadiennes	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance d'actions canadiennes Mackenzie. Le fonds sous-jacent cherche à assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions ordinaires d'entreprises de toutes tailles établies au Canada.
Actions canadiennes	S177	Howson Tattersall	Actions canadiennes	Valeur	Ce fonds distinct investit dans le Fonds valeur d'actions canadiennes en gestion commune Howson Tattersall. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'assurer une croissance supérieure du capital à long terme, tout en recherchant la préservation du capital, en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié d'actions canadiennes.
<b>FONDS SPÉCIALISÉS CANADIENS</b>					
Actions canadiennes	S101	AGF	Spécialisé canadien	Croissance, moyenne capitalisation	Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions de croissance canadiennes AGF. L'objectif du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes sociétés canadiennes susceptibles de tirer parti de la croissance économique future.
Immobilier	S353	CIGWL	Spécialisé canadien	Sans objet	L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant directement, ou indirectement par l'intermédiaire de fonds sous-jacents, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus.
Ressources canadiennes	S348	Mackenzie	Spécialisé canadien	Mixte, moyenne capitalisation	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie. Le fonds sous-jacent vise une croissance du capital supérieure à la moyenne en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes des secteurs de l'énergie et des ressources naturelles.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES</b>					
<b>Croissance américaine</b>	S247	AGF	Actions étrangères	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le fonds AGF Catégorie Croissance américaine. L'objectif du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines bien établies.
<b>Actions internationales</b>	S182	CI	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds international CI. L'objectif du fonds sous-jacent est d'assurer la croissance du capital à long terme. Il souscrit surtout des actions et des titres apparentés à des actions émises par des entreprises dont les principales activités se déroulent à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Le fonds peut également investir massivement dans n'importe quel pays, y compris les marchés émergents, et dans les industries émergentes de tout marché.
<b>Actions mondiales</b>	S051	Invesco	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Trimark. Le fonds sous-jacent vise à fournir une forte croissance du capital associée à un haut degré de fiabilité à long terme, en investissant surtout dans des titres de participation de sociétés partout dans le monde.
<b>Actions mondiales</b>	S184	Fidelity	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Mondial. Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés partout dans le monde.
<b>Canada-Vie Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Amérique</b>	S356	Fidelity	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds <i>Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Amérique</i> . Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés américaines.
<b>Actions mondiales</b>	S034	Setanta	Actions étrangères	Valeur	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés partout dans le monde.
<b>Mondial Valeur Cundill</b>	S514	Mackenzie	Actions étrangères	Valeur	L'objectif de ce fonds sous-jacent est d'assurer la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation qui, de l'avis du gestionnaire, se négocient à un niveau inférieur à leur valeur intrinsèque. Ce fonds peut investir la majorité de ses actifs dans des titres de sociétés d'un seul pays ou d'une seule industrie selon la conjoncture du moment.

20

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES (suite)</b>					
Valeur américain	S178	Gestion des capitaux London	Actions étrangères	Valeur	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions cotées en bourse émises par des sociétés américaines de moyenne à grande capitalisation.
Américain de croissance	S286	Mackenzie	Actions étrangères	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds américain de croissance maximale Mackenzie. Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés américaines de toute envergure, allant de grandes sociétés bien établies à de petites sociétés en croissance.
Mondial Avenir	S183	Mackenzie	Actions étrangères	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance mondiale Mackenzie Universal (anciennement Fonds mondial Avenir Mackenzie Universal). Le fonds sous-jacent vise à assurer la croissance du capital à long terme, en investissant dans des actions ordinaires de sociétés de toute envergure, partout dans le monde.
Actions internationales	S118	Templeton	Actions étrangères	Valeur	Ce fonds distinct investit dans la Fiducie d'actions internationales Templeton. L'objectif fondamental du fonds sous-jacent en matière d'investissement est d'assurer la croissance du capital à long terme, grâce à une politique de placement souple, qui consiste à souscrire des titres de participation de sociétés inscrites à des bourses de tout pays, autres que le Canada et les États-Unis.
Dividendes américains	SF522	GIGWL	Actions étrangères	Croissance	L'objectif de ce fonds est de procurer une croissance du capital à long terme et un revenu de dividendes en investissant principalement dans des actions américaines productives de revenu dont le rendement des actions est supérieur à la moyenne et offre un potentiel d'accroissement au fil du temps.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
<b>FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES SPÉCIALISÉS</b>					
Actions Extrême-Orient	S038	Mackenzie	Spécialisé étranger	Styles multiples	Ce fonds distinct investit dans le fonds Catégorie Focus Extrême-Orient Mackenzie. Le fonds sous-jacent recherche une croissance du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille de placements spécialisés en titres de participation asiatiques (à l'exception des titres japonais). Il peut investir dans des titres négociés à Hong Kong, en Corée du Sud, à Taiwan, en Chine, en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines, en Nouvelle-Zélande, en Inde, au Pakistan, en Thaïlande et dans d'autres marchés asiatiques.
Canada-Vie Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>	S355	Fidelity	Spécialisé étranger	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> . Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.
Actions européennes	S037	Setanta	Spécialisé étranger	Valeur	L'objectif de ce fonds est de dégager une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions européennes.
Actions mondiales d'infrastructures	S515	Gestion des capitaux London	Spécialisé étranger	CAPR	Ce fonds cherche à offrir une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés, réparties à l'échelle mondiale, dont les activités sont liées aux infrastructures ou qui tirent profit indirectement de celles-ci.



# Renseignements sur les gestionnaires de placements

## Processus de sélection et d'examen des activités des gestionnaires de placements

En optant pour une police de fonds distincts de la Canada-Vie, vous n'avez pas à choisir un gestionnaire de placements parmi des centaines d'autres – nous avons déjà fait la recherche et la sélection pour vous.

### Gestionnaires de placements de la Canada-Vie

La Canada-Vie connaît l'importance d'une bonne gouvernance et adopte une approche rigoureuse en vue de continuer à imposer des normes strictes pour ses gestionnaires de placements et ses fonds distincts. Le processus d'examen des activités des gestionnaires de placements suit de près la façon dont chaque gestionnaire accomplit son mandat d'investissement spécifique (conformément à la description qui en est donnée dans la *Notice explicative des fonds distincts de la Canada-Vie*). Un comité d'experts de l'industrie évalue chaque fonds et chaque gestionnaire au moyen de mesures quantitatives et qualitatives.

Pour répondre à vos besoins diversifiés, nous offrons un éventail de fonds distincts gérés par plusieurs des meilleurs gestionnaires de placements au monde. Pour élaborer un portefeuille diversifié, il convient d'investir dans un certain nombre de fonds, de façon à réduire le risque dans son ensemble. Le même principe s'applique lorsque vous faites appel à plusieurs gestionnaires de placements pour gérer votre portefeuille, parce qu'ils utilisent des styles de gestion variés qui peuvent donner des résultats différents dans une même conjoncture de marché.

# Des gestionnaires de placements de premier plan

La Canada-Vie se spécialise en évaluation des risques et des rendements depuis plus de 150 ans. Cette expérience nous a guidés dans le choix de notre équipe formée des meilleurs gestionnaires de placements pour nos produits de fonds distincts.



Que faites-vous après le travail?

## Fonds AGF Inc.

Fondée en 1957, AGF pratique un style de placement ascendant axé sur la croissance. Elle utilise une analyse fondamentale rigoureuse et une perspective mondiale tout en mettant l'accent sur les tendances à long terme et les titres qui présentent des possibilités de croissance.

Les processus de placement d'AGF varient de fonds en fonds, mais chacune de ses équipes applique un contrôle strict du risque pour trouver les sociétés qui offrent de la souplesse financière, une gestion de qualité, des avantages concurrentiels et des évaluations intéressantes.

AGF gère un actif de quelque 44 milliards de dollars américains\*.

\* Au 31 mars 2012



## Brandywine

Fondée en 1986, Brandywine applique une méthode de gestion descendante axée sur la valeur à ses portefeuilles de titres mondiaux à revenu fixe. La société est devenue une division en propriété exclusive, mais indépendante, de Legg Mason, Inc. en 1998.

L'approche d'investissement de Brandywine dans les obligations internationales est unique en son genre. Au lieu de s'en tenir à des pondérations indicielles par pays, la société préfère rechercher la valeur absolue au sein d'un portefeuille hautement concentré de titres de 8 à 12 pays réputés pour offrir le meilleur potentiel de rendement total.

Brandywine gère des actifs de 30 milliards de dollars canadiens\*.

\* Au 31 mars 2012





## Placements CI

Fondée en 1965, la société Placements CI offre aux investisseurs des options de fonds selon une variété de styles, y compris l'approche valeur, la composition mixte (croissance à un prix raisonnable) et la croissance par l'entremise de ses diverses divisions.

Les processus de placement varient selon la division et le mandat. Toutefois, chaque équipe responsable des placements affiliée à CI, dont Harbour Advisors, Synergy Asset Management et Tetrem Capital Management Ltd., cherche à obtenir des rendements rajustés selon le risque positifs, quelle que soit la situation du marché.

Placements CI est une société de gestion de placements de premier ordre. Elle gère un actif d'environ 10 milliards de dollars canadiens\*.

\* Au 31 mars 2012



## Fidelity Investments Canada ULC

Fondée en 1946, la société Fidelity Investments pratique un style de placement ascendant mixte axé sur la croissance. Grâce à sa stabilité à l'échelle mondiale et forte d'un actif géré de plus de 3,4 billions de dollars américains (en date du 31 décembre 2011), elle représente un partenaire de choix pour notre Compagnie.

Le processus de placement de Fidelity varie selon le fonds. Chaque équipe de placement applique une approche axée sur des régions et capitalisations multiples à la sélection des titres individuels, ainsi qu'aux décisions de recherche et de placement.

En 1987, la société s'est engagée sur le marché canadien en y établissant Fidelity Investments Canada s.r.i.

Fidelity gère des actifs de fonds communs de placement canadiens de plus de 67 milliards de dollars canadiens\*.

\* Au 31 mars 2012



PLACEMENTS  
FRANKLIN TEMPLETON

## Placements Franklin Templeton

La société Placements Franklin Templeton fournit des conseils à l'égard des fonds Franklin, Templeton et Bissett. Elle pratique une approche de gestion des placements ascendante et à long terme qui mise sur des disciplines multiples. Le style de placement de Franklin et Templeton est axé sur la valeur et celui de Bissett, sur la croissance à un prix raisonnable (CAPR).

Franklin Templeton gère des actifs de plus de 781 milliards de dollars américains à l'échelle mondiale\*.

\* Au 31 mars 2012

25



Le Groupe de gestion d'actifs GLC Itée est un gestionnaire de placements canadien de premier ordre, dont l'objectif premier est d'offrir à ses clients des rendements supérieurs à long terme. GLC gère un actif de 33 milliards de dollars\* pour le compte d'investisseurs canadiens et offre une panoplie de mandats de placement par l'entremise de quatre divisions de gestion de placements distinctes : Gestion d'investissements GWL, Gestion des capitaux London, Gestion d'investissements Laketon et Gestion d'investissements Portico.

GLC est une filiale canadienne de gestion de portefeuille de La Great-West, compagnie d'assurance-vie. La Great-West administre un actif de 199,9 milliards de dollars (au 30 juin 2011) et est une filiale de Great-West Lifeco Inc. et une société membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

\*Au 31 mars 2012



Gestion d'investissements GWL (GIGWL), une division du Groupe de gestion d'actifs GLC Itée, pratique un style de placement descendant axé sur la croissance visant des titres de toute capitalisation. L'équipe de placements de GIGWL combine une analyse complète des grandes tendances économiques et l'analyse fondamentale et technique des titres pour trouver des placements offrant des perspectives de croissance intéressantes.



Gestion d'investissements Laketon, une division du Groupe de gestion d'actifs GLC Itée, pratique un style de placement ascendant visant des titres à grande capitalisation et privilégiant les portefeuilles concentrés d'actions. Son approche ascendante combine analyse qualitative et analyse quantitative. Le style de placement actif de Laketon, qui consiste à mettre l'accent sur des actions canadiennes de premier ordre, cherche à créer l'équilibre approprié entre l'obtention d'un rendement positif dans un contexte de marché haussier et la préservation du capital dans un contexte de marché baissier.



Gestion des capitaux London, une division du Groupe de gestion d'actifs GLC Itée, pratique un style de gestion ascendant axé sur la croissance à un prix raisonnable qui privilégie les titres de sociétés à grande capitalisation. L'équipe de placements tire profit du rapport risque-rendement qui existe entre le cours de l'action et la croissance des bénéfices en associant analyse quantitative et analyse fondamentale pour trouver des sociétés dont la progression des bénéfices est supérieure à celle du marché et acheter leurs titres lorsque leur cours est attractif. Chaque portefeuille est créé dans l'optique de générer des résultats intéressants grâce à la combinaison optimale de sociétés et d'industries.



Gestion d'investissements Portico, une division du Groupe de gestion d'actifs GLC Itée, se spécialise dans la gestion de portefeuilles de titres à revenu fixe. L'équipe responsable des placements de Portico utilise une approche cohérente, mesurée et rigoureuse en matière d'investissement, qui intègre l'analyse fondamentale, l'analyse quantitative et l'analyse technique dans le but de créer une valeur ajoutée tout en gérant le risque. Le processus d'investissement de Portico est itératif. Il consiste à réévaluer le portefeuille en fonction de l'évolution du marché et des perspectives des gestionnaires à son égard au fil du temps. L'approche de placement de Portico vise à mettre à profit l'instabilité qui caractérise de nos jours les marchés obligataires, à trouver des occasions de valorisation sur la courbe de rendement et à s'assurer que la gestion du risque reste toujours au premier plan.





## Greystone Managed Investments Inc.

Greystone, une société détenue par ses employés et établie à Regina, est le plus important gestionnaire indépendant de régimes de retraite au Canada. Les portefeuilles d'actions sont constitués selon une approche ascendante axée sur la croissance, alors que les placements à revenu fixe sont gérés activement et élaborés en couvrant toute la courbe de rendement.

Les équipes de la société passent beaucoup de temps au pupitre de négociation, ce qui renforce les communications au sein des différentes disciplines et entre elles. En outre, les équipes effectuent tous les jours une revue du marché, le personnel professionnel se réunissant formellement chaque semaine.

Greystone gère des actifs de plus de 34 milliards de dollars canadiens\*.

\* Au 31 mars 2012



## Conseillers immobiliers GWL inc.

L'immobilier commercial est une catégorie d'actif à part, peu accessible à la plupart des investisseurs individuels, mais qui constitue une option de placement unique pour diversifier un portefeuille.

Lancé en 2005, le Fonds immobilier de la Canada-Vie investit dans les unités du Fonds immobilier de la Great-West. Créé en 1981 et géré par la société Conseillers immobiliers GWL inc. (CIGWL), le Fonds immobilier de la Great-West (Fonds de placement immobilier canadien n° 1) figure parmi les plus importants fonds immobiliers distincts à capital variable du Canada. L'objectif principal du fonds consiste à offrir aux investisseurs un revenu stable et une occasion d'appréciation du capital à long terme.

La société Conseillers immobiliers GWL, une filiale en propriété exclusive de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, est l'une des principales sociétés de conseillers en placements immobiliers offrant aux caisses de retraite et aux clients institutionnels des services complets de gestion de biens immobiliers, de gestion d'immeubles et d'aménagement de même que des services immobiliers spécialisés.



## Invesco

Fondée en 1935, Invesco est une société de placement qui utilise une approche ascendante axée sur la valeur. La société jouit d'une grande présence mondiale, forte de ses bureaux dans 20 pays.

Le processus de placement d'Invesco varie selon le fonds, et ses équipes de placements spécialisées utilisent des stratégies d'investissement diversifiées axées sur une surveillance rigoureuse du risque.

Invesco, une filiale d'Invesco Ltd, gère un actif de 676 milliards de dollars canadiens\*.

\* Au 31 mars 2012

## Placements Mackenzie

Fondée en 1967, la Corporation Financière Mackenzie est l'une des plus importantes entreprises de gestion de placements au Canada. Membre du groupe de sociétés de la Société financière IGM Inc., qui gère un actif total de plus de 121,98 milliards de dollars canadiens, Mackenzie dispense ses services par l'intermédiaire d'un réseau diversifié de tiers conseillers.

Les styles et les processus de placement de Mackenzie varient d'une division de gestion des placements à une autre.

\* Au 31 janvier 2012

### Ivy

Les fonds Ivy de Mackenzie sont gérés selon un style ascendant mixte axé sur la recherche fondamentale et l'analyse de l'entreprise. Ils sont caractérisés par une participation dans des entreprises soigneusement sélectionnées et acquises avec patience.

### Cundill

La stratégie d'investissement liée aux fonds Cundill de Mackenzie est fondée sur une approche axée sur la valeur maximale. La préservation du capital investi est le principe directeur de l'approche axée sur la valeur à contre-courant adoptée par l'équipe de gestion des placements.

### Les conseillers en placements Howson Tattersall

La priorité qu'accorde Howson Tattersall à l'investissement axé sur la valeur lui a permis d'obtenir des résultats solides à long terme tout en assurant la préservation du capital pour les clients. L'équipe de gestion de Howson Tattersall est en place depuis 1985 et utilise la même approche ascendante axée sur la valeur et la même philosophie de placement depuis plus de 20 ans.

## Putnam Investments

La société Putnam Investments offre des services de gestion de placements primés comportant une multiplicité de catégories de titres et de stratégies. Cette société américaine réputée de gestion de placements affiliée à la Great-West propose une nouvelle offre unique dans le secteur canadien des fonds communs de placement.

Putnam détient des actifs gérés de plus de 135 milliards \$ US\*.

\* Au 30 avril 2013

## Setanta Asset Management Limited

Setanta Asset Management est une société de gestion de placements axée sur la valeur. Elle investit l'argent des clients en suivant l'approche valeur établie par Benjamin Graham. Elle estime que cette approche active, fondamentale et à long terme représente la meilleure chance de réussir dans le domaine des placements sur une période de plusieurs années.

La société Setanta a été fondée à Dublin en 1998 et a connu une croissance constante depuis. Elle gère aujourd'hui un actif de 5,3 milliards d'euros\*. Setanta est une filiale en propriété exclusive de la société Canada Life Irish Holding Company Limited, qui appartient à Great-West Lifeco Inc.

Setanta gère des actifs pour le compte de nombreux clients institutionnels, tant pour des sociétés tierces et pour le groupe de sociétés de la Great-West.

\* Au 30 juin 2012

## Gestion de Placements TD Inc.

La société Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, est membre du Groupe Financier Banque TD. Elle évalue constamment le niveau de confiance du secteur de la gestion des placements en vue de réagir de façon proactive. Travaillant séparément de l'effectif chargé de la gestion du portefeuille et du groupe affecté aux opérations de portefeuille, une équipe de gestion des risques composée de 29 personnes a pour seul objectif de favoriser la protection des actifs et de veiller à ce que la société s'acquitte de sa responsabilité fiduciaire.

La société GPTD gère un actif de plus de 201 milliards de dollars canadiens\*.

\* Au 31 mars 2012

# Tableau sur les styles de placement

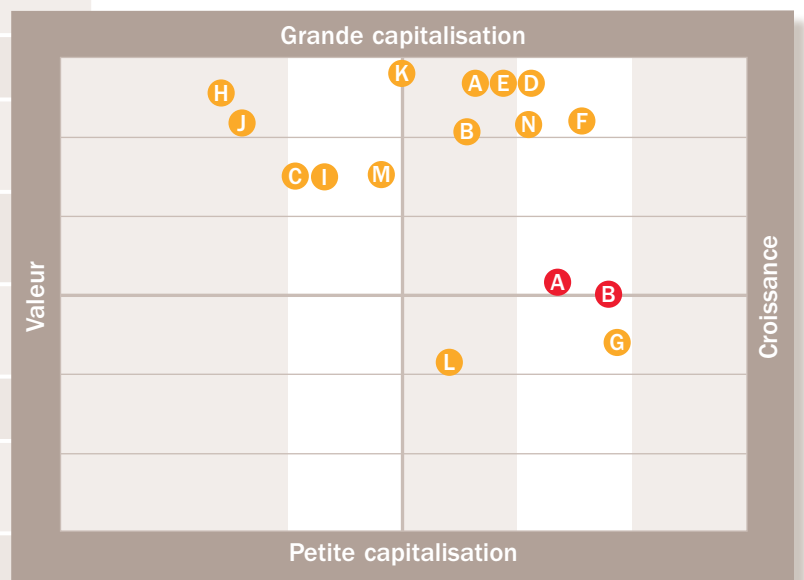
## Accès à des fonds de placement de premier plan Styles de placement en actions

La diversification s'avère une des principales stratégies de placement. La diversification peut se faire par secteur, catégorie d'actif, capitalisation boursière et style de placement.

**Styles de placement en actions** – La répartition des placements entre plusieurs styles de placement peut diminuer le risque et maintenir les rendements prévus. Ces tableaux démontrent la diversité des fonds d'actions offerts parmi les fonds distincts de la Canada-Vie.

## Fonds d'actions canadiennes et fonds spécialisés canadiens

Fonds d'actions canadiennes	
A.	Canada-Vie Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> S176
B.	Actions canadiennes (Bissett) S103
C.	Actions à petite capitalisation (Bissett) S105
D.	Actions de croissance canadiennes (Mackenzie) S102
E.	Actions canadiennes (Gestion des capitaux London) S285
F.	Actions canadiennes (Laketon) S009
G.	Canadien de sociétés à moyenne capitalisation (GIGWL) S346
H.	Haut revenu de dividendes (Laketon) S039
I.	Actions de valeur canadiennes (Laketon) S347
J.	Dividendes (Gestion des capitaux London) S189
K.	Canadien Harbour (CI) S175
L.	Actions canadiennes (Howson Tattersall) S177
M.	Actions canadiennes (Invesco) S052
N.	Croissance canadienne (Invesco) S289



Fonds spécialisés canadiens	
A.	Ressources canadiennes (Mackenzie) S348
B.	Actions canadiennes (AGF) S101



# Matrice de corrélation des fonds distincts de la Canada-Vie – Avril 2013

Période se terminant le 31 avril 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Nombre de mois	128	141	141	141	141	141	141	108	141	141	141	81	128	108	57	57	141
1 Croissance américain (AGF)	1,00																
2 Équilibré (Bissett)	0,74	1,00															
3 Équilibré (Invesco)	0,76	0,93	1,00														
4 Actions canadiennes (Invesco)	0,74	0,89	0,93	1,00													
5 Répartition d'actifs canadiens (Fidelity)	0,68	0,86	0,80	0,83	1,00												
6 Actions canadiennes (AGF)	0,68	0,83	0,77	0,83	0,92	1,00											
7 Actions canadiennes (Bissett)	0,70	0,94	0,88	0,89	0,85	0,79	1,00										
8 Actions canadiennes (Howson Tattersall)	0,71	0,93	0,85	0,86	0,89	0,87	0,93	1,00									
9 Actions canadiennes (Gestion des capitaux London)	0,68	0,87	0,82	0,86	0,95	0,91	0,91	0,95	1,00								
10 Actions canadiennes (Laketon)	0,68	0,89	0,82	0,86	0,95	0,93	0,90	0,94	0,97	1,00							
11 Actions de croissance canadiennes (Mackenzie)	0,77	0,88	0,82	0,86	0,92	0,91	0,89	0,95	0,97	0,95	1,00						
12 Actions de valeur canadiennes (Laketon)	0,69	0,85	0,79	0,86	0,93	0,91	0,87	0,94	0,96	0,94	0,94	1,00					
13 Croissance et à revenu canadien (AGF)	0,38	0,58	0,53	0,56	0,67	0,62	0,52	0,66	0,67	0,67	0,66	0,70	1,00				
14 Croissance canadienne (Invesco)	0,72	0,95	0,88	0,89	0,87	0,89	0,89	0,93	0,90	0,93	0,92	0,87	0,68	1,00			
15 Ressources canadiennes (Mackenzie)	0,55	0,75	0,67	0,77	0,84	0,90	0,73	0,77	0,85	0,88	0,83	0,80	0,48	0,82	1,00		
16 Canada-Vie Fidelity Discipline Actions Amérique	0,89	0,87	0,86	0,81	0,75	0,71	0,80	0,78	0,72	0,75	0,79	0,81	0,44	0,82	0,63	1,00	
17 Canada-Vie Fidelity Étoile du Nord	0,71	0,78	0,77	0,66	0,71	0,63	0,69	0,67	0,61	0,68	0,64	0,62	0,52	0,72	0,46	0,82	1,00
18 Canada-Vie Fidelity Frontière Nord	0,69	0,87	0,82	0,86	0,95	0,58	0,09	0,94	0,96	0,95	0,94	0,93	0,74	0,89	0,76	0,76	0,72
19 Mondial Valeur Cundill (Mackenzie)	0,72	0,91	0,87	0,84	0,80	0,77	0,86	0,87	0,81	0,82	0,81	0,81	0,52	0,87	0,67	0,80	0,78
20 Dividendes (Gestion des capitaux London)	0,68	0,86	0,83	0,83	0,81	0,73	0,90	0,87	0,87	0,84	0,84	0,83	0,60	0,81	0,63	0,74	0,64
21 Haut revenu de dividendes (Laketon)	0,72	0,91	0,83	0,82	0,80	0,75	0,91	0,92	0,87	0,85	0,88	0,86	0,57	0,84	0,63	0,77	0,66
22 Actions européennes (Setanta)	0,60	0,86	0,85	0,75	0,69	0,64	0,73	0,72	0,66	0,67	0,65	0,64	0,40	0,77	0,52	0,72	0,74
23 Actions Extrême-Orient (Mackenzie)	0,61	0,76	0,72	0,66	0,66	0,74	0,64	0,70	0,67	0,70	0,69	0,61	0,46	0,81	0,69	0,68	0,65
24 Revenu fixe (Portico)	-0,57	-0,48	-0,55	-0,64	-0,44	-0,49	-0,61	-0,60	-0,61	-0,61	-0,63	-0,57	-0,32	-0,55	-0,46	-0,52	-0,43
25 Actions mondiales (Fidelity)	0,81	0,94	0,90	0,82	0,80	0,78	0,83	0,83	0,77	0,81	0,81	0,75	0,50	0,91	0,69	0,91	0,83
26 Actions internationales (Invesco)	0,57	0,73	0,74	0,64	0,55	0,52	0,55	0,53	0,47	0,52	0,51	0,47	0,40	0,69	0,45	0,72	0,65
27 Actions mondiales (Setanta)	0,76	0,87	0,87	0,77	0,69	0,63	0,74	0,72	0,65	0,67	0,69	0,63	0,49	0,80	0,51	0,88	0,85
28 Mondial Avenir (Mackenzie)	0,75	0,90	0,87	0,80	0,75	0,77	0,80	0,81	0,74	0,78	0,77	0,71	0,50	0,88	0,67	0,84	0,80
29 Actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London)	0,55	0,81	0,77	0,66	0,59	0,53	0,67	0,67	0,57	0,60	0,61	0,53	0,46	0,75	0,47	0,72	0,70
30 Obligations d'État (Portico)	-0,61	-0,49	-0,53	-0,64	-0,46	-0,50	-0,63	-0,60	-0,59	-0,60	-0,61	-0,58	-0,32	-0,54	-0,45	-0,60	-0,45
31 Canadien Harbour (CI)	0,78	0,90	0,90	0,92	0,88	0,86	0,92	0,94	0,94	0,93	0,95	0,91	0,59	0,93	0,80	0,83	0,71
32 Harbour croissance et revenu (CI)	0,77	0,91	0,90	0,92	0,89	0,87	0,92	0,94	0,94	0,93	0,94	0,91	0,58	0,92	0,78	0,83	0,72
33 Indiciel d'obligations canadiennes (GPTD)	-0,59	-0,52	-0,57	-0,66	-0,46	-0,51	-0,63	-0,63	-0,63	-0,63	-0,65	-0,60	-0,35	-0,58	-0,46	-0,55	-0,44
34 Obligations internationales (CLI)	-0,64	-0,64	-0,69	-0,77	-0,57	-0,58	-0,74	-0,67	-0,67	-0,68	-0,68	-0,64	-0,26	-0,65	-0,60	-0,67	-0,51
35 Actions internationales (CI)	0,66	0,91	0,88	0,79	0,76	0,74	0,80	0,79	0,73	0,78	0,74	0,71	0,49	0,87	0,64	0,79	0,76
36 Actions internationales (Templeton)	0,62	0,89	0,84	0,76	0,67	0,66	0,75	0,76	0,67	0,70	0,68	0,65	0,45	0,84	0,58	0,75	0,75
37 Gestion de placements (Laketon)	0,75	0,97	0,89	0,87	0,94	0,89	0,89	0,92	0,91	0,94	0,91	0,88	0,66	0,94	0,80	0,86	0,80
38 Canadien de sociétés à moyenne capitalisation (GIGWL)	0,66	0,78	0,70	0,75	0,87	0,91	0,77	0,82	0,88	0,91	0,87	0,85	0,56	0,84	0,93	0,70	0,58
39 Marché monétaire (Portico)	-0,32	-0,19	-0,26	-0,16	-0,14	-0,13	-0,16	-0,04	-0,10	-0,13	-0,16	0,00	0,18	-0,14	-0,20	-0,30	-0,24
40 Immobilier (CIGWL)	0,00	0,03	0,14	0,11	-0,04	-0,01	0,12	0,05	0,03	0,08	0,01	-0,07	-0,11	0,06	0,00	0,07	0,03
41 Actions à petite capitalisation (Bissett)	0,64	0,89	0,81	0,83	0,79	0,81	0,86	0,86	0,80	0,85	0,80	0,81	0,50	0,88	0,80	0,78	0,68
42 Croissance américaine (Mackenzie)	0,91	0,77	0,77	0,72	0,67	0,63	0,72	0,67	0,64	0,67	0,71	0,59	0,28	0,73	0,56	0,93	0,75
43 Valeur américain (Gestion des capitaux London)	0,87	0,84	0,85	0,81	0,74	0,73	0,75	0,78	0,74	0,75	0,81	0,72	0,54	0,84	0,63	0,92	0,81

En date d'avril 2013; Source : Morningstar Research Inc.





18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
81	141	141	141	108	141	141	141	141	141	141	141	141	57	141	141	141	141	141	141	141	141	141	81	141	141

### Interprétation de la matrice de corrélation :

- La corrélation représente la réaction de deux fonds dans des conjonctures boursières similaires.
- Elle est exprimée par un nombre qui varie de (-1) à (+1).
- Une corrélation de (+1) signifie que les fonds réagissent tous les deux exactement de la même façon.
- Une corrélation de (-1) signifie par conséquent que les fonds réagissent de façon diamétralement opposée dans des conjonctures boursières similaires.
- Une corrélation de (0) signifie que les fonds réagissent d'une façon imprévisible.

### Lecture de la matrice :

- Comparez les fonds en vous servant du chiffre à l'intersection de la rangée et de la colonne correspondantes.
- Les chiffres de la rangée du haut correspondent aux fonds énumérés dans la première colonne de gauche.

\* À noter : Les fonds qui suivent ne sont pas compris dans la matrice de corrélation puisqu'ils ont été créés il y a moins d'un an, soit la période minimale requise pour effectuer le calcul des corrélations.

- Équilibré (Greystone)
- Mondial équilibré (Mackenzie)
- Équilibré canadien grandes capitalisations (Mackenzie)
- Équilibré toutes capitalisations canadiennes (Mackenzie)
- Revenu (Mackenzie)

1,00																									
0,83	1,00																								
0,88	0,75	1,00																							
0,86	0,82	0,94	1,00																						
0,68	0,82	0,70	0,75	1,00																					
0,63	0,70	0,55	0,59	0,61	1,00																				
-0,60	-0,58	-0,57	-0,60	-0,39	-0,37	1,00																			
0,79	0,86	0,76	0,81	0,88	0,82	-0,47	1,00																		
0,50	0,62	0,61	0,59	0,78	0,63	-0,23	0,80	1,00																	
0,70	0,80	0,74	0,77	0,89	0,68	-0,43	0,93	0,84	1,00																
0,75	0,86	0,72	0,74	0,80	0,87	-0,48	0,93	0,78	0,86	1,00															
0,62	0,69	0,65	0,71	0,87	0,65	-0,36	0,85	0,82	0,87	0,80	1,00														
-0,60	-0,59	-0,56	-0,58	-0,33	-0,30	0,90	-0,47	-0,19	-0,41	-0,46	-0,27	1,00													
0,92	0,89	0,83	0,86	0,73	0,69	-0,69	0,85	0,56	0,75	0,81	0,64	-0,69	1,00												
0,92	0,90	0,84	0,88	0,75	0,67	-0,68	0,85	0,56	0,76	0,80	0,64	-0,68	0,99	1,00											
-0,61	-0,61	-0,60	-0,62	-0,40	-0,39	1,00	-0,49	-0,24	-0,45	-0,51	-0,37	0,92	-0,71	-0,70	1,00										
-0,65	-0,72	-0,59	-0,62	-0,45	-0,43	0,78	-0,59	-0,32	-0,50	-0,56	-0,33	0,87	-0,81	-0,79	0,80	1,00									
0,75	0,83	0,71	0,77	0,90	0,77	-0,42	0,93	0,82	0,87	0,92	0,87	-0,37	0,80	0,81	-0,44	-0,52	1,00								
0,67	0,85	0,68	0,75	0,93	0,74	-0,40	0,91	0,80	0,89	0,87	0,90	-0,34	0,76	0,76	-0,43	-0,49	0,93	1,00							
0,92	0,87	0,85	0,87	0,82	0,76	-0,46	0,93	0,71	0,85	0,88	0,76	-0,47	0,90	0,91	-0,48	-0,59	0,89	0,84	1,00						
0,81	0,70	0,71	0,71	0,52	0,65	-0,51	0,71	0,47	0,57	0,69	0,45	-0,53	0,83	0,82	-0,52	-0,64	0,65	0,57	0,83	1,00					
-0,08	-0,18	-0,16	-0,18	-0,22	-0,05	0,17	-0,25	-0,30	-0,28	-0,22	-0,16	0,18	-0,23	-0,23	0,13	0,30	-0,23	-0,15	-0,20	-0,23	1,00				
0,06	0,06	0,02	-0,02	0,03	0,11	-0,04	0,06	0,00	0,04	0,17	0,11	-0,38	0,12	0,08	-0,35	-0,26	0,08	0,07	0,00	-0,05	-0,14	1,00			
0,79	0,88	0,73	0,79	0,71	0,65	-0,54	0,82	0,61	0,71	0,79	0,63	-0,63	0,87	0,87	-0,58	-0,75	0,87	0,76	0,86	0,82	-0,20	0,06	1,00		
0,67	0,70	0,68	0,68	0,67	0,64	-0,52	0,86	0,69	0,83	0,79	0,64	-0,56	0,76	0,74	-0,54	-0,64	0,74	0,67	0,77	0,65	-0,39	0,14	0,66	1,00	
0,76	0,79	0,75	0,78	0,72	0,73	-0,58	0,89	0,71	0,89	0,82	0,72	-0,58	0,83	0,82	-0,60	-0,66	0,82	0,76	0,83	0,71	-0,25	0,02	0,73	0,89	1,00



# Glossaire

Veillez vous reporter à la *Notice explicative des fonds distincts de la Canada-Vie* pour plus de précisions.

**GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE :** La valeur minimale de la police à la date de la garantie applicable à l'échéance correspondra à la valeur marchande des fonds distincts à cette date ou au montant de la garantie applicable à l'échéance, selon le montant le plus élevé.

**MONTANT DE LA GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE :** Le montant de la garantie applicable à l'échéance varie selon le niveau de garantie choisi. Il correspond à un pourcentage des primes applicables affectées à la police diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.

**OPTION DE REVALORISATION DE LA GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE :** Disponible à l'égard des polices avec garantie de 100/100, cette option prévoit la revalorisation annuelle automatique à la date d'anniversaire de la première prime affectée à la police de fonds distincts, et ce, jusqu'à la dernière date d'anniversaire (inclusivement) survenant 15 années complètes avant la date d'échéance de la garantie, date à laquelle les revalorisations cessent. Des frais supplémentaires s'appliquent.

**DATE DE LA GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE :** La date à laquelle la garantie applicable à l'échéance entre en vigueur. Les dates de garantie à l'échéance varient selon le type de police et le niveau de garantie choisi.

**GARANTIE APPLICABLE À LA PRESTATION DE DÉCÈS :** Au décès du dernier rentier, le bénéficiaire ou la succession est assuré de recevoir la valeur marchande des fonds distincts compris dans la police à la date du décès ou le montant de la garantie applicable à la prestation de décès, selon le montant le plus élevé.

**MONTANT DE LA GARANTIE APPLICABLE À LA PRESTATION DE DÉCÈS :** Le montant de la garantie applicable à la prestation de décès dépend du niveau de garantie choisi. Il correspond à un pourcentage des primes applicables affectées à la police diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.

**OPTION DE REVALORISATION DE LA GARANTIE APPLICABLE À LA PRESTATION DE DÉCÈS :** Disponible à l'égard des polices avec garantie de 75/100 et de 100/100, cette option prévoit la revalorisation annuelle automatique à la date d'anniversaire de la première prime affectée à la police de fonds distincts, et ce, jusqu'à la dernière date d'anniversaire (inclusivement) survenant avant le 70<sup>e</sup> anniversaire du plus jeune rentier, date à laquelle les revalorisations cessent. Des frais supplémentaires s'appliquent.

**GARANTIE DE REVENU VIAGER :** Disponible à l'égard des polices avec garanties de 75/75 et de 75/100, elle prévoit un montant de revenu garanti la vie durant. Des frais supplémentaires s'appliquent.

**REVENU VIAGER INDIVIDUEL :** Procure un revenu garanti à vie et comporte un potentiel de revalorisation du revenu.

**REVENU VIAGER CONJOINT :** Procure un revenu garanti jusqu'à ce que les deux conjoints soient décédés et comporte un potentiel de revalorisation du revenu, à condition qu'aucun retrait excédentaire ne soit effectué.

**GARANTIE DE 75/75 :** Une police de fonds distincts offrant des garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès de 75 pour cent et/ou la garantie de revenu viager.

**GARANTIE DE 75/100 :** Une police de fonds distincts offrant une garantie applicable à l'échéance de 75 pour cent et une garantie applicable à la prestation de décès allant jusqu'à 100 pour cent. La police peut également comporter l'option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès et/ou la garantie de revenu viager.

**GARANTIE DE 100/100 :** Une police de fonds distincts offrant une garantie applicable à l'échéance de 100 pour cent et une garantie applicable à la prestation de décès allant jusqu'à 100 pour cent. La police peut également comporter l'option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance et/ou à la prestation de décès.

## Style de gestion

Le style de gestion fait référence à l'approche de placement utilisée; il peut être descendant, ascendant, axé sur la croissance ou axé sur la valeur. Les portefeuilles conçus par des professionnels et composés de fonds gérés selon différents styles peuvent enregistrer un rendement plus régulier tout au long du cycle de marché.

**STYLE DESCENDANT :** Un style de gestion descendant mise sur les perspectives de l'économie dans son ensemble. Les gestionnaires de placements qui privilégient ce style ciblent les régions ou les secteurs de l'économie susceptibles de produire de bons résultats et sélectionnent les meilleures sociétés actives dans ces régions ou ces secteurs.







**STYLE ASCENDANT :** Un style de gestion ascendant se concentre sur les données fondamentales de sociétés bien précises et accorde moins d'importance aux régions ou aux secteurs de l'industrie. Les gestionnaires de placements qui adoptent ce style analysent les états financiers et rencontrent les gestionnaires des sociétés, puis ils sélectionnent les meilleures d'entre elles à la lumière des résultats de leur recherche. La pondération des régions et des secteurs de l'industrie résulte de la sélection de titres individuels.

**STYLE AXÉ SUR LA CROISSANCE :** Un style de gestion axé sur la croissance est à l'affût de sociétés affichant une forte croissance au chapitre des ventes et des bénéfices; les gestionnaires de placements qui privilégient la croissance ne voient pas d'inconvénient à payer une prime en vue d'obtenir un solide potentiel de croissance. Ils s'attendent à ce que le cours des actions augmente une fois que leur estimation de croissance des ventes et des bénéfices se sera concrétisée.

**STYLE AXÉ SUR LA VALEUR :** Avec un style de gestion axé sur la valeur, les gestionnaires de placements choisissent des sociétés dont le cours actuel des actions ne reflète pas leur valeur intrinsèque. Ils s'attendent à ce que le cours des actions de ces sociétés augmente une fois que les autres investisseurs se seront rendu compte de cette valeur.

**CROISSANCE À UN PRIX RAISONNABLE (CAPR) :** Cette stratégie consiste à investir dans des actions dont le potentiel de croissance est élevé, mais seulement lorsque leur cours est raisonnable par rapport à l'ensemble du marché. Les investisseurs qui adoptent cette stratégie recherchent habituellement une combinaison de croissance des bénéfices (plus elle est élevée, mieux c'est) et de ratio cours/bénéfices (moins il est élevé, mieux c'est).

## Catégories de fonds distincts de la Canada-Vie

Les catégories de fonds sont aussi appelées catégories d'actif.

**FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF :** Les fonds de répartition de l'actif peuvent satisfaire un large éventail d'investisseurs. Ces fonds offrent des portefeuilles diversifiés gérés par des professionnels et scientifiquement conçus pour aider les clients à réduire le risque prévu. La gamme peut s'étendre des portefeuilles axés sur le revenu dont la volatilité est faible, à ceux qui sont axés sur la croissance à long terme dont la volatilité est plus élevée.

**SOLUTIONS DE FONDS GÉRÉES :** Les solutions de fonds gérées regroupent plusieurs fonds pour créer des fonds de fonds. Grâce aux diverses options offertes, vous avez la possibilité de choisir le portefeuille qui convient le mieux à votre tolérance au risque. En outre, vous pouvez opter pour une solution gérée par des gestionnaires de placements multiples ou par un seul gestionnaire.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS :** Cette catégorie se compose de fonds du marché monétaire, c'est-à-dire la composante de fonds distincts la plus sécuritaire au sein d'un programme d'investissement.

**FONDS À REVENU FIXE :** Les fonds à revenu fixe constituent une composante sûre d'un programme d'investissement plus énergique axé sur la croissance. Nos fonds à revenu comprennent des fonds d'obligations canadiennes, d'obligations d'État et d'obligations internationales.

**FONDS ÉQUILIBRÉS CANADIENS :** Les fonds équilibrés canadiens offrent une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe dans un seul fonds grâce à l'expertise des gestionnaires de placements. Ces fonds sont généralement moins volatils que les fonds constitués uniquement d'actions et offrent un meilleur potentiel de croissance à long terme que les fonds à revenu fixe.

**FONDS D' ACTIONS CANADIENNES :** Les fonds d'actions canadiennes visent la croissance du capital à long terme principalement grâce à des placements en actions canadiennes. Ces fonds constituent souvent la composante croissance d'un portefeuille. Les fonds d'actions canadiennes de la Canada-Vie peuvent privilégier les actions de sociétés à petite capitalisation ou à grande capitalisation. Vous pouvez choisir un style de gestion axé sur la croissance ou sur la valeur, ou une combinaison de ces deux styles.

**FONDS SPÉCIALISÉS CANADIENS :** Les fonds spécialisés canadiens vous permettent d'accéder à des secteurs plus spécialisés au Canada, lesquels offrent la possibilité de cibler des occasions de croissance ou de diversification.

**FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES :** Les fonds d'actions étrangères visent à offrir des possibilités de croissance et de diversification à long terme en dehors du Canada. Les fonds d'actions étrangères de la Canada-Vie offrent des concentrations et des styles de gestion variés : actions américaines, actions mondiales et actions internationales.

**FONDS SPÉCIALISÉS ÉTRANGERS :** Les fonds spécialisés étrangers investissent dans certaines régions du monde ou dans des titres de participation spécialisés. Ils conviennent aux gens qui visent la croissance à long terme.





34



# Solidité et stabilité financières

Fondée en 1847, la Canada-Vie est la première compagnie d'assurance-vie canadienne.

Au Canada, la Canada-Vie offre un large éventail de produits et de services d'assurance et de gestion du patrimoine à l'intention des particuliers, des familles et des propriétaires d'entreprise dans l'ensemble du pays. Les produits d'épargne et de placement, de revenu de retraite, d'assurance-vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre le risque de maladie grave de la Canada-Vie sont offerts par l'intermédiaire de conseillers, d'agences générales déléguées et de responsables de comptes nationaux associés à la Canada-Vie. Les produits collectifs de rente immédiate établis par la Canada-Vie sont distribués par la Great-West.

La Canada-Vie est également un chef de file canadien en assurance créances à l'égard

de prêts hypothécaires ou autres, de cartes de crédit, de marges de crédit et de crédits-bails accordés par l'entremise d'institutions financières, de concessionnaires d'automobiles et d'autres établissements de crédit de premier plan.

La Canada-Vie est une filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, laquelle administre un actif de plus de 218 milliards de dollars\*.

Les compagnies sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

\* au 31 décembre 2012

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada-Vie et ses produits et services, visitez le site [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
330 avenue University  
Toronto ON M5G 1R8

35

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

La notice explicative renferme une description des caractéristiques clés de la police de fonds distincts.

**Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

La présentation des marques de commerce sur le présent document ne doit en aucun cas être interprétée comme une licence implicite octroyant le droit d'utiliser ces marques de commerce. Tous les noms des services et des produits sont des marques de commerce déposées de leurs propriétaires.

**Ensemble, on va plus loin<sup>MC</sup>**